Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-200067569-20260929-CM_29092026_04-DE

CARENTOIR

Commune : Carentoir
Département : Morbihan
Arrondissement : Vannes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de CARENTOIR, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur David NAËL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice	27	
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance	20	Date de la convocation
Nombre de votants de la présente délibération	26	25/09/2026
Délibération	N° DO4- 29/09/2026	

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance				20
ANTOINE Jean-Michel	**AUBAUD** Youenn	**BAGOT** Anthony	**BOIROT** Axel	**BONNET** Jean, Yves
BORDIER Valérie	**CHEVAL** Emmanuelle	**CORDUAN** Marie Andrée	**GASCARD** Fabrice	**GICQUEL** Chrystelle
GICQUEL Mickaël	**GUÉMENÉ** Claudia	**HERCOUËT** Jean Yves	**JOUIN** Patrick	**LORIOT** Viviane
NAËL David	**ROSELIER** Emmanuelle	**TARLET** Raphaël	**TRIMOLET** Mireille	**VALLAIS** Romuald

Nombre de conseillers excusés donnant pouvoir		6
BOUILLO Anthony	AYANT DONNE POUVOIR A	**ANTOINE** Jean-Michel
GILLES Jean-Michel	AYANT DONNE POUVOIR A	**CHEVAL** Emmanuelle
HAUROGNÉ Valérie	AYANT DONNE POUVOIR A	**NAËL** David
PAYEN Laëtitia	AYANT DONNE POUVOIR A	**GICQUEL** Mickaël
SAUNEUF Aurélia	AYANT DONNE POUVOIR A	**LORIOT** Viviane
TRUFLEY Jacqueline	AYANT DONNE POUVOIR A	**GICQUEL** Chrystelle

Nombre de conseillers excusés sans pouvoir		1
REMINIAC Élodie		

Nombre de conseillers ayant quitté l'assemblée en cours de séance	1
ROSELIER Emmanuelle	Sortie à compter de 20h47 votant jusqu'au point f-i « convention » inclus

Secrétaire(s) de séance	**ANTOINE** Jean-Michel	**BOIROT** Axel
Ouverture de séance	19H30	

OBJET: DÉLIMITATION DU DOMAINE PUBLIC – PARCELLE YL 274 SISE INTERSECTION DE LA RUE DE BOURIENNE ET DE LA CROIX DE LIZIO

Vu la loi n° 82-213 du 02.03.1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n°82-263 du 22/07/1982 et par la loi n° 83-8 du 07.01.1983 ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de délimitation et d'alignement individuel en date du 18 août 2026 par Bruno THOMAS, géomètre-expert de la société SARL Cabinet Thomas, Géomètre Expert, domiciliée 280 rue des petites forêts – BP n°3 56 350 ALLAIRE, concernant la parcelle YL 274 située en agglomération, à l'intersection de la rue de Bourienne (RD 773) et de la rue de la croix de Lizio (RD 171) appartenant au Conseil départemental du Morbihan ;

Considérant qu'il convient réglementairement de procéder à l'établissement d'un arrêté individuel de délimitation et d'alignement dans le cadre du pouvoir de police du Maire ;

Considérant que la limite de la propriété de la personne publique est définie par la délimitation constatée lors du débat contradictoire et retranscrite dans le procès-verbal concourant à la délimitation de la propriété publique, à la demande des géomètres ;

Considérant ainsi que la limite de l'ouvrage public est définie par l'alignement de fait, constatée par la personne publique lors de la réunion contradictoire et retranscrite dans le procès-verbal concourant à l'alignement de l'ouvrage public telle que reportée sur les plans des géomètres ;

Considérant que le présent arrêté a uniquement pour but de fixer les limites du domaine public et les limites de l'ouvrage public. ;

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-200067569-20260929-CM_29092026_04-DE

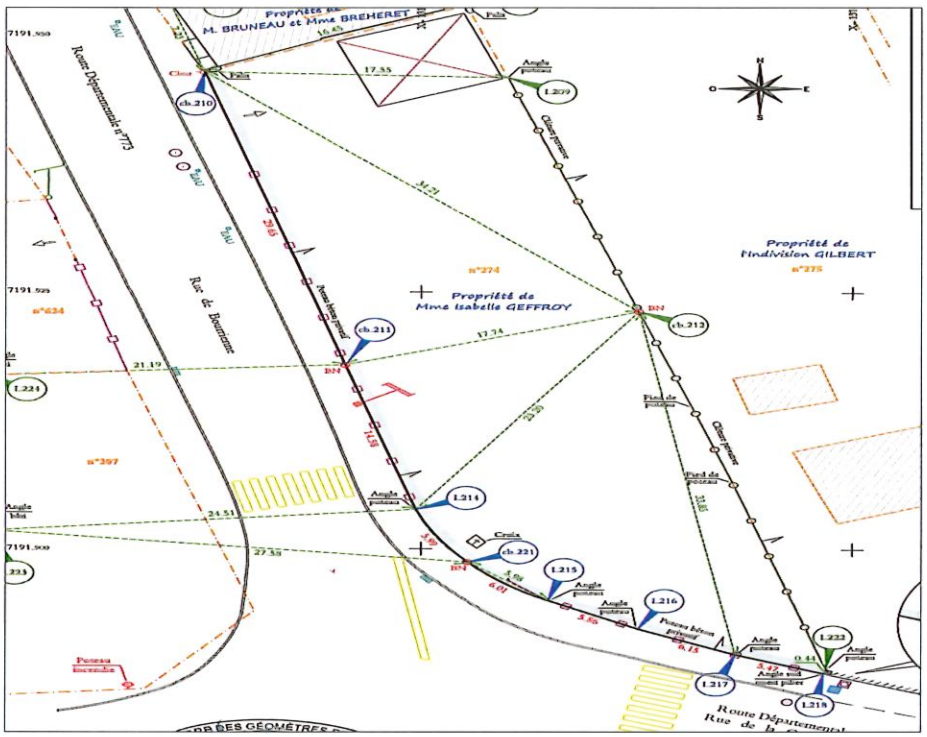
Considérant qu'en l'absence de délégation, les demandes d'alignement restent de la compétence du Conseil municipal ;

Sur présentation en séance,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de CARENTOIR, à l'unanimité par 26 voix pour:

- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre l'arrêté d'alignement de la parcelle YL 274 en bordure à l'intersection de la RD 773 (rue de Bourienne) et RD 171 (rue de la croix de Lizio) :





Pour extrait conforme,

Le Maire,
David NAËL

MAIRIE DE CARENTOIR (56) Morbihan

Les secrétaires de séance,
Jean-Michel ANTOINE & Axel BOIROT